L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 23 JUIN.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867			182,565 00
Primes d'incendie	138,660 00		
Primes de mer	44,683 00		
Primes de rivières	20,970 [illegible]	203,000 [illegible]	
Moins—Primes remboursées	3,340 00		
Montant en réserve pour risques non expirées	23,430 [illegible]		27,070 00
Montant net des primes			154,674 13
Pertes payées:			
Pertes par l'incendie	36,219 00		
Pertes sur mer	22 330 00		
Pertes sur les rivières	2,440 00		
	61,121 70		
Ré-assurances	4,402 00		
Dépenses, intérêt	26,186 07		
Taxes et souscriptions	4,740 12		
[illegible] d'escompte	27,013 12		124,464 30
Bénéfice net			30,219 30

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	260,350 00
Effets	1,335 00
Dû, par comptes individuels	16,319 52
Prêts sur garanties, sur demande	37,630 00
Prêts sur hypothèque	20,964 30
Garanties des Etats-Unis	15,700 00
En caisse	23,587 61
	365,645 30

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril A. 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 50 pour cent sur le capital y é ou $10 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs:—

J. H. Elmer, F. Wintz, H. Bisson, W. B. Schmidt, H. F. Klumpp, Geo. Wers, F. A. Luling, C. T. Forster, Louis Schwartz, A. Bruno, F. Frob, G. L. L. Mayer, H. Zuberbier, H. W. Schwartz, Charles Bendix, Thos Scherr, Auguste Koenig, D. Michel, Chas Loeffer, L. F. Berge, O. H. Kerstendick, Julius Hoerner, F. Rickert, E. Claren.

13 avril—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$281,338 30	
Sur les risques de mer	83,108 06	
Sur les risques de rivières	295,054 48	
	$659,481 44	
Risques non expirés le 31 déc.	63,343 00	
		$722,834 44
A déduire: Risques non expirés le 31 déc. '65	66,885 00	
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,597 16	
		71,482 16
Montant net des primes le 31 déc. '66		$651,342 28
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'inc.	$66,277 15	
Sur les risques de mer	49 519 49	
Sur les risques de riv.	208,121 68—323,918 32	
Réassurances	4,267 00	
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de primes	163,330 61	
Montant réservé pour pertes non réglées	80,000 00	
Dépenses, taxes profits et pertes escompte et intérêt en moins	86,997 63	
		566,303 45
Bénéfice net		$84,758 83
Montant net des primes		$621,342 28
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été remboursé quinze, vingt et vingt-cinq pour cent		562,000 14
Montant net des primes participant au bénéfice		$129,33[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à	$438,300 00
Placé en actions de banques et du gaz	173,401 00
Prêts sur gage	29,500 00
Prêts sur hypothèque	30,000 00
Primes dues et en voie de perfection	41,082 61
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	51,165 00
Billets à payer par actions	5,790 00
En caisse	276,645 22
	$1,036,733 36

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1867.
C. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et de rembourser le payement de la dite date, CINQUANTE POUR CENT du scrip de 1856, lequel sera soldé sur le dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT est déclaré sur le montant des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John G Gaines, H T Lonsdale, John C Ricks, Sampter Turner, E J Hart, B Bisson, J H Stauffer, J B Bres, Henry Renshaw, Thos. A James, Thomas Sloo, I C Barelli.

19 jan—1m

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumet tent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$392,151 71	
Primes de marine	128,380 15	
Primes de rivières	506,949 50	
		$1,027,390 45
Montant des primes expirées		885,461 44
Pertes payées et estimées		
Pertes d'incendie	$34,402 06	
Pertes de navires	73,640 06	
Pertes de rivières	248,243 30	
Escompte payé au lieu de scrip	79,762 57	
Taxes payées	35,182 34	
Réassurances payées	61,207 21	
Profits et pertes, dépenses générales, timbres, escompte en moins, &c.	149,166 60	
		678,730 21
Bénéfice net		$257,731 23
Montant des primes participant au dividende scrip		664,711 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques	$ 50,445 00
Billets garantis par actions	13,876 00
Effets	51,165 [illegible]
Propriétés foncières	170,160 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville	79,000 00
Placé en actions de banques	59,000 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	85,253 30
Compagnie du Dry Dock Vallette	1,875 0
Dû pour primes et en voie de perception	103,660 13
En caisse	277,439 32
	$847,180 00

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HARRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HARRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. D. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dutbill, P. H. Foley, Wm. Edwards, Norman Jackson, A. Obel, Thomson, A. B. Reading.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865		$ 99,294 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866		
Sur les risques d'incendie	$ 247,136 25	
Sur les risques de mer	6,090 74	
Sur les risques de rivières	84,227 45	
		388,899 44
Total des primes		$481,393 44
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,439 00	
Primes remboursées	3,450 41	
		104,889 41
Total des primes		$376,486 00
Pertes: Sur les risques d'incendie	$ 93,277 46	
Sur les risques de mer	85,142 56	
Sur les risques de rivière	25,083 95	
	$219,346 95	
Taxes	15,879 61	
Réassurances	11,318 08	
Dépenses générales, compte d'intérêt	13,730 77	
Intérêt de scrip	24,897 80	
		282,475 18
Bénéfice net		$ 94,000 8[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets garantis par hypothèque	$189,394 62
Primes en voie de perception	63,362 23
Bons consolidés et bons de la ville	56,450 00
Placé en actions de la Compagnie du Gaz	67,760 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la ville	3,300 00
Scrip de compagnie d'assurance mutuelle	79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriété foncière	6,873 44
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	37,139 13
	596,215 77
En moins: Intérêt de scrip, non réclamé	$ 4,540 00
Intérêt (45 au mars) sur les scrips non encore payés	34,277 00
Réclamations non réglées	7,365 00
	38,042 00
	$687,373 77

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 9 janvier 1867, pardevant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, le 9 janvier 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINGT-CINQ pour cent sur le montant des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 ... [illegible] ...

Directeurs:

[illegible]

Succession de MATHEW BOYERS—No 21,189.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — Attendu que M. F. Boyers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mathew Boyers, décédé: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à faire valoir, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

PREMIER ETAT ANNUEL
(HUIT MOIS)

De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,

Rue Carondelet, No. 39.
Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour les huit mois expirés le 30 avril 1867:

Total des Primes depuis le 1er Septembre 1866 au 30 avril 1867 — Huit mois.

Risques d'Incendie	$150,148 00	
Risques sur les Rivières	219,112 32	
Risques sur Mer	32,370 41—$412,632 32	
Montant net des Primes		$412,636 32
Pertes payées, moins le Sauvetage.		
Sur les Risques d'Incendie	$41,603 00	
Sur les Risques des Rivières	252,817 04	
Sur les Risques de Mer	67,300 00—$361,181 12	
Différence		$71,455 20
En moins, les Réassurances	$14,497 27	
Réassurances	10,301 02	
Frais d'organisation, dépenses générales, taxes de ville, d'Etat, de revenu intérieur, etc.	24,386 00	
Total	$49,451 70	
En moins, Intérêt Escompte au crédit des Dépenses consolid.	$4,603 00—$41,346 00	
Excès		$19,110 01

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets de capital	$304,730 00
En caisse	54,483 34
Primes, etc, en voie de perception	77,237 00
Actions de Chemins de fer de la ville	54,473 00
Meubles, installations de bureau, etc	5,790 17
	$546,616 01

Primes non expirées le 30 avril 1867, $37,094 60

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 mai 1867.
[Signé] G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 juin 1867, un dividende—intérêt de dix pour cent par an sur les paiements comptant du capital.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS. —

James Hewitt, J. D. Blair, Jos. W. Carroll, T. M. Scott, W. A. Johnson, Wm. Bell, J W Burbridge, Robt. Pitkin, J I Noble, Alf. H Isaacson, Moses Greenwood, F. S. Wills, Alf. S. Huntington, Richard Milliken, J G Brown, Samuel E. Moore, John Phelps, Wm. H Henning, Marsha l J. Smith, H. McNeil Vance, I. Caulfield, W. B Tullis, John Chaffe, Hugh McColl, L. H. Torey.

17mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867		$836,130 13
Savoir: Primes d'incendie	$403,772 83	
Primes de mer	201,377 22	
Primes de rivières	232,974 08	
		$838,130 13
En moins, primes remboursées	$ 4,313 10	
En moins, primes non expirées	40,394 00	
		$ 44,707 10
Montant net des primes		$793,423 03
Pertes payées.		
Pertes par l'incendie	$149,332 00	
Pertes sur mer	131,309 30	
Pertes sur les rivières	204,175 35	
	$476,517 30	
Réassurances	43,394 38	
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc	56 273 87	
Escompte au lieu de scrip	77,770 39	
		$653,945 02
Bénéfice net		$130,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en propriétés foncières	$30,938 52
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	65,982 50
Placé en bons de la ville et autres	32,220 00
Placé en actions de banque et autres	111,055 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance	121,727 00
Prêts sur garanties	22,150 00
Effets	34,856 47
Primes en voie de perception	101,836 51
En caisse	162,808 31
	$738,448 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, le 12 mars 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, et pour ce dividende, il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs ou à leurs ayant-cause, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs, A B Montgomery, Ant Carrière, Chas Weisberg, Geo A Fredick, A Lerour, Mason Pitcher, Frank Williams, Chas Lafitte, Thomas Byrne, John S. Manuell, John Thornhill, P Aledrose, W A Violett, Alfred Kearny, D Pusson, A Frerichs, Hugh Macdonald, Geo W Dunbar, Harlow J Phelps, E F Stockmeyer, Wm H Pinckard, Geo W Hynson, Henry H Bryan, Arch'd Montgomery, John S Walls, Henry J Vose, J S Ehlers, E Marq aze, George Foster, Andrew Stewart, I. R Poitier.

21 mars

SECOND ETAT ANNUEL
DE LA

Compagnie Nationale d'Assurance,

CONTRE LA MER ET L'INCENDIE.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 avril 1867		$340,015 21
Incendie	$132,414 00	
Rivières	36,097 26	
Mer	34,172 25	
		340,015 21
Pertes Payées		
Sur les risques d'incendie	$106,853 70	
Sur les risques de rivières	47,924 37	
Sur les risques de mer	33,414 25	
		194,392 32
Réassurances		21,390 97
Taxes des Etats-Unis, de l'Etat et de la ville		5,507 10
Primes remboursées		3,576 12
Vingt-cinq pour cent de prime		40,518 78
Dépenses, escompte et intérêt		33,025 39
		$282,065 27

Actif de la Compagnie:

Dû pour primes en voie de perception	$22,734 30
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	30,000 00
Billets pour actions	375,000 00
Meubles et installations de bureau	7 397 74
Bons 7-30 des Etats-Unis	10,000 00
Effets	395 50
En caisse	15 397 12
	$456 926 94

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

WM. WHANN, Président.
E. N. GANUCHEAU, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 24 mai 1867.
S. MAGNER, notaire public.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866		$365,315 36
Primes d'incendie	$251 423 94	
Primes de mer	55 218 61	
Primes de rivières	58,673 70	365,315 36
Moins les risques non expirés	$ 47,846 00	
Primes remboursées	2,942 00	50,888 06
Montant net des primes		$335,427 30
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	$102,194 98	
Pertes sur les mers	104 111 32	
Pertes sur les rivières	18,047 28	
	$224,353 48	
Réassurance	16,462 11	
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,019 74	
Plus, les frais, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc	31,261 31—	296,116 04
Bénéfice nets		$ 39,310 85
Montant net des primes le 30 nov. 1866		$345,427 29
Moins, le montant sur lequel il a été remboursé vingt et vingt-cinq pour cent		176,666 30
Montant participant au bénéfice		$168,761 66
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets		$ 39,105 37
Primes en voie de perception		119,367 06
Placé en bons de banques		71,381 50
Prêts sur garanties		28,477 70
Prêts sur hypothèque		2,307 42
Placé en bons de chemins de fer		3,350 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance		28,642 00
En caisse		30,569 32
		$348,779 29

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et soussigné pardevant moi, ce 17 décembre 1866.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont aussi résolu de payer six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Lorber, A. Miltenberger, A. Vertein De Grey, J. Lemore, Jhos Gauche, L. Grand, Jas. A. White, T. Avendano, O. Gaillard, A. H. D'Mesa, J. A. Stowe, F. Mathon, A. Bidalt.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

O. Talamon, Desormes & Co. vs M. W. Estlin, M. Y. Black et Henry Thornhill.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No 17,368 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi vingt de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, de l'Union, Carondelet et Perdido, et désigné par la lettre D suivant un plan annexé à un acte au rapport de T. Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1856.

Ledit terrain mesure trente pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue de l'Union, cent quinze pieds six pouces et quatre lignes de profondeur ... [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ...

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Walter S. Robinson, par acte au rapport dudit notaire Guyol, en date du 12 d'octobre 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13 juin 20—4, 13, 20 juillet

Jos. W. Poe vs James Gonegal.

TROISIEME COUR de District de la Nlle-Orléans — No 18,640 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, premier de juillet 1867, à dix heures A. M. ... au rez-de-chaussée de la maison ... à la vente publique et adjudication de —

La Vente d'une PHARMACIE située rue St-Charles No 58, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19 juin—22,26,29—1er juil

DIXIEME TABLEAU ANNUEL
DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867		$[illegible]
Savoir: Sur les risques d'incendie	$ 97,309 00	
Sur les risques de mer	86,804 00	
Sur les risques de rivières	86,565 00	
		$126,663 [illegible]
Montant des risques non expirés le 30 avril 1866		28,322 07
		$301,691 01
Portes gardées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$ 47,704 76	
Sur les risques de mer	72,388 00	
Sur les risques de rivières	16,023 [illegible]	
		$136,069 [illegible]
25 p. c. remis aux assurés	$ 46,145 00	
Primes remises	3,338 57	
Réassurances	10,363 82	
		61,847 [illegible]
Taxes		11,996 04
Dépenses, intérêt en moins		3,077 [illegible]
		$213,776 94

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières améliorées dans cette ville, valant le double du montant prêté	$112,206 [illegible]
Prêts garantis par nantissement	24 000
Effets pour primes à courte échéance	5,710 [illegible]
Actions du "Valette Dry Dock Co."	5,000 00
Actions de banques et autres actions	4,547 50
Scrips de compagnies d'assurances mutuelles	2,040 00
Bons fonciers	16,745 [illegible]
Primes en voie de perception	22,097 66
En caisse	44,613 51
Total de l'actif	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 25 p c. comptant aux assurés sur le montant des leurs primes.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS:

J. Folger, P. Maloche, J. C. Denis, J. J. Adams, Th. D. Miller, T. N. Blake, A. Ducros, C. W. Bradbury, Hy. Peychaud.

mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

Hôtel des Etats-Unis

— A L'ENCAN. —

Succession de RICHARD MURPHY—No 28722 —Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 20 juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 13 de juin 1867, il sera vendu à l'enchère, pour le compte de la succession de Richard Murphy, décédé, la propriété ci-après décrite, savoir—

Cette propriété de valeur, connue par le nom de l'HOTEL DES ETATS-UNIS, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau, Chartres et Victoire. Le terrain mesurant 70 pieds 4 pouces 4 lignes de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces sur la ligne vers la rue Moreau ou Chartres; 117 pieds 3 pouces et 4 lignes de large sur le fond s'étendant à la rue Victoire. Sur la ligne de côté, vers la rue Victoire, il y a une première profondeur de 100 pieds, puis à droite 48 pieds 11 pouces vers la rue Victoire et se joignant à la ligne faisant face sur ladite rue.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à trois étages et demie, faisant face à la rue Champs Elysées et connue comme l'Hôtel des Etats-Unis (United States Hotel), bâtie expressément pour ce genre d'affaires, ayant corridor, bars, salons de billard, &c, au rez-de-chaussée; salons et grandes chambres à coucher bien aérées au premier; verandah en fer et balcon devant; sur la partie sur la rue Victoire il y a une maison en bois à deux étages.

La susdite propriété sera vendue ensemble avec 20 actions évaluées à 20 de capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, données par hypothèque.

Conditions de la vente—Un tiers comptant; l'acquéreur devra assumer la payement d'un billet pour garantie à la Banque des Citoyens ... [illegible] ...

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais des acquéreurs pardevant Wm Shannon, notaire public.

19 juin—20—6,13,20 juillet

Propriété de prix dans le Deuxième District.
Succession de Céleste Marigny.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau, No 37 Passage de la Bourse.

SAMEDI, 20 juillet, 1867 à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 15 juin 1867, la propriété ci-après décrite.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Hôpital Mire et Tr ... [illegible] ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de l'année 1867.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19juin—29—6,13,20 juillet

MEUBLES! MEUBLES!
Succession d'Adolphe Boudousquié.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau, No 37, Passage de la Bourse.

MARDI, 25 juin 1867, à 11 heures du matin, à la dernière résidence du défunt No 290 de la rue Bourgogne, entre les rues Ste-Anne, et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 11 juin 1867—

Tous les meubles appartenant au défunt comprenant ... [illegible] ... environ 300 volumes d'ouvrages de littérature.

—Egalement—

A 5 heures de l'après-midi, au No 26 de la rue de la Douane—Un lot de meubles de bureau, coffre-fort, blancs de notaire, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

14 juin—14,20,25

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens vs. Martin Gordon Jr.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16 462—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt neuf de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à l'adjudication de—

Dix certains billets, chacun de la somme de cinq mille piastres ($5,000 00) souscrits par F. Colomb, à son propre ordre, datés Nouvelle-Orléans, le 1er avril 1861, payables en ... [illegible] ...

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 mai—29—5,13,21,29 juin

S. McCONNELL vs M. W. WETMORE.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19 606—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI cinq de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

L'îlet numéro quatre-vingt-dix-sept, borné par les rues Van Buren, Euphrosine, Troisième et Vénus, contenant vingt terrains, Nos 1 à 20 inclusivement.

L'îlet numéro cent, borné par les rues Troisième, Euphrosine, Vénus et Deuxième, contenant vingt-quatre terrains, Nos. 1 à 24 inclusivement.

... [illegible] ...

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur, suivant acte au rapport de Hugh Madden, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 avril 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 juin—4,13,21—juil 1,5

James B. Prague vs W. Bailey.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,381.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI deux de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATORZE CERTAINS TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Douane, White, Bienville et Broad, désignés par les numéros SEPT, HUIT, NEUF, DIX, ONZE, DOUZE TREIZE, QUATORZE, QUINZE, SEIZE, DIX-SEPT, DIX HUIT, DIX-NEUF et VINGT-SIX de l'îlet numéro QUARANTE, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 15 mars 1854 ... [illegible] ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession ... COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Alvin Destrehan, veuve de Amile Chazot, et al. vs. Armand Pitot et als.

Cinquième Circuit et District de la Louisiane.

QUATORZE MILLE ARPENTS DE TERRE dans la Paroisse de Vermillion (Louisiane), et DEUX MILLE SEPT CENT HUIT ACRES DE TERRE dans la Paroisse de St-Landry.

D'APRES l'ordre de l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le Cinquième Circuit et District de la Louisiane, dans le procès ... il sera offert en vente à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à la Nouvelle-Orléans, par M. M. COHEN, master in Chancery et commissaire spécial ... le troisième jour de juillet 1867 ... les propriétés ci-après décrites:

Dans la Paroisse de Vermillion.

Premièrement—Lots 33, 34, 35 et 36 dans le Township 13, S. R. 3 E. et lots 39, 40, 41 et 44 dans le Township 14, S. R. 3 E. District Sud Ouest de la Louisiane, rive ouest de la rivière Vermillion, ... contenant cent soixante (160) acres, plus ou moins.

... [illegible] ...

Ces quatre terrains seront vendus séparément ...

Le terrain situé dans la PAROISSE ST-LANDRY, comprend:

1o—Un morceau de terre confirmé à Jean-Baptiste McCarty, contenant treize cent cinquante quatre (1354) acres, arpenté par Wm B. Jackson, député arpenteur des Etats-Unis, le 27 juin 1829 ...

2o—Un morceau de terre confirmé à Edmond McCarty ... [illegible] ...

Elz. Toumatie (la Dame Louise Brown, subrogée) vs Wm H. Dameron.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-cinq de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Coursy, St Charles et Sixième, et désignés par les numéros DEUX, TROIS, QUATRE et CINQ ... [illegible] ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—juin 1 8 15 24

Succession de feue Henrietta Budd, décédée épouse de Louis Edmond Collins, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,280—En vertu d'un ordre de vente rendu le 22 de mai 1867 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-cinq de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville ...

1o—UNE CERTAINE LANGUE DE TERRE située dans le Premier District de cette ville ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—juin 1 8 15 24

L. A. Prudères vs Leonard Nicholas Johan.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 16,162 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-deux de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 juin—20 juil 6 15 22

HENRY HART vs CHARLES UZEE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ...

John Arrowsmith vs E. H. Durell et als.—La Dame de Pontalba subrogée.

Jugement en faveur du défendeur E. H. DURELL contre le DEMANDEUR, en reconvention.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 7,764—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias ... [illegible] ...

UNE HABITATION située dans la paroisse d'Orléans ... [illegible] ...

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

5 juin—14,21,28 6 juillet

No. 20,313.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Succession de J. C. P. Wedecstrandt.

PAR moi, Victor Reaud, Shérif de la paroisse de Plaquemines, il sera vendu, SAMEDI, le 20 de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 avril et du 15 mai 1867, la propriété ci-après décrite:

La VIEILLE HABITATION HARLEM, située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 27 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ...

CONDITIONS DE LA VENTE:

Pour la VIEILLE HABITATION HARLEM—Un tiers comptant et la balance en sommes égales en un et deux ans de crédit ...

Paroisse de Plaquemines, le 20 mai 1867.
V. REAUD, Shérif.

J. B. ST-AMAND vs LEONCE BAYHI.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 19,355.—En vertu d'un writ de saisie et vente ... [illegible] ...

Un TERRAIN situé au Nouveau Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—22,29, juil 6,15

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut:— ... [illegible] ...

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville (anciennement faubourg Livaudais) ... [illegible] ...

A. J. VILLERE, Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Morceau de terre de prix dans le Deuxième District.
Succession de Jean Doublerion.
No 28,877.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 63, rue Royale

MARDI 23 juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 6 mai 1867, la propriété foncière ci-après décrite, savoir—

Un morceau de terre situé au faubourg Jackson, Deuxième District de cette ville, compris entre les rues Bienville, Antoine, Conti, Chemin de la Métairie ... [illegible] ...

Conditions: Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt ...

Acte de vente, y compris les timbres de revenu fédéral des Etats-Unis, pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—29—13,20,23 juillet

Succession de Constantine McPhelin.
No 28,981.

La barge modèle "Madison"; Bois de construction, vert et sec; Machines de bateau à vapeur, &c—à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO,
R. H. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 3 juillet, à 10 heures, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, daté Nouvelle-Orléans, 12 juin 1867, portant le No 28,981, au chantier de coin des rues Levée et Première:

La barge modèle "MADISON", du port d'environ 600 tonneaux.

1,500 pieds de bois de construction, vert.
6,000 do do mélangé.
Les machines d'un bateau à vapeur, presque au complet.
1 cabestan.
15,000 perches à cercles.
Une petite bâtisse ou bureau, &c &c.
Immédiatement après, au chantier situé dans la rue de la Levée, entre les rues Girod et Lafayette:
11,000 perches à cercles de boucauts et de barils.
Immédiatement après, au chantier du coin des rues Commerce et Lafayette:
6,000 perches à cercles de boucauts.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

21 juin—25—1 2 et 3 juillet

GRANDE VENTE DE SUCCESSION.

Vieux Vins et Liqueurs de choix.

Succession de Richard Murphy — No 28,722. — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

MARDI 2 juillet 1867, à 11 heures du matin, au "Strong's House," No 104 de la rue St-Charles, entre les rues Perdido et Poydras, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 juin 1867, il sera vendu, à l'enchère publique pour le compte de la succession de Richard Murphy, décédé—

Un fort lot de vieux vins, liqueurs, &c de choix, barriques, demi-jeunes, caisses et bouteilles, comprenant vin rouge, vin blanc, Madère et Porto, eau de vie Hennessy français, porter et autres wh... Bourbon et d'Irlande, rhum Ste-Croix et autres, cordiaux, vermouth, curaçao, ... , &c, la reste du vieux stock du défunt.

Conditions de la vente—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les catalogues seront prêts, au bureau des encanteurs, avant le jour fixé pour la vente.

21 juin—21,28—2 juillet.

Actions du chemin de fer Crescent City et autres actions,

Billets de banques et autres billets,

Scrip, montre et chaîne en or, &c.

SUCCESSION DE RICHARD MURPHY.
—No 28,722—
Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 17

SAMEDI, 6 juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 juin 1867, il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Richard Murphy, décédé, les propriétés ci-après décrites savoir—

1o—QUATRE CENT QUATRE VINGTS (480) actions de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY, chacune de $100, payées en plein.

2o—DOUZE (12) actions de la SOCIETE DE CONSOMMATEURS DE GLACE, chacune de $100.

3o—UN LOT DE BILLETS DE BANQUES ET AUTRES BILLETS ... [illegible] ...

4o—Des scrips de la Compagnie des Marchands, de cette ville, $50 pour 1851 et $60 pour 1852.

5o—Une montre et une chaîne en or.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

21 juin—21,28—juil 6

Succession de CLAUDE LAGRANGE—No 28,656

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à donner les raisons par écrit, dans les dix jours, pourquoi le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

21 juin—21 28 30

Succession de RICHARD M. JOHNSON—No 27,455

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession ... [illegible] ...

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de J A KINGSLAND

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession ... [illegible] ...

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de BARBARA GLOSSIN épouse de PIERRE HOKE—No 28,067.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers ... [illegible] ...

P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Wm H. PETE.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 28,983—Avis est par le présent donné ... [illegible] ...

P. R. O'RORKE, Greffier.

NANCY JEANNE BELL, épouse de Wm. Barrett, vs WM KRAAKENBERG.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,446—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé ... je procéderai le LUNDI, quinze de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible] ...

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm. Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

13 juin, 22, 29 juillet 6 15

Charles Donnelly vs James Walsh.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 17,835 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quinze de juillet 1867, à midi ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

13 juin—22,29—6,15 juillet

La ville de BALTIMORE vs E. A. PATTERSON.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,341—En vertu d'un writ de saisie et vente ... [illegible] ...

Un certain ILET DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 mai—juin 8, 14, 22 29

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Marie Folz épouse de Conrad Apple et al. vs. Michael Folz et al.

ACTION EN PARTAGE.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 28,345—En vertu d'un ordre de vente ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 juin—22 29 6 13 juillet

Succession de Mme Laura V. Palfrey —No 27,461—

Vente à l'encan de scrip d'assurance du Sun.

Et la maison, de choix, en briques et à trois étages (treize bâtisses) avec un terrain dans le fond—No 162 de la rue Julia.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No 58.

IL sera vendu, à l'encan, SAMEDI, 29 juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 mai 1867—le scrip d'assurance et les propriétés foncières qui suivent et appartenant à la succession de Mme Laura V. Palfrey, décédée—

— Scrip d'Assurance. —

$ 20. Scrip d'Assurance du Sun, de 1861.

Propriétés foncières.

1o—UN TERRAIN, avec la maison en briques, à trois étages, et d'autres améliorations qui se trouvent dessus ... [illegible] ...

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

J. ALEX. VENTRESS vs M. M. MERRILL & CO.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,943.—En vertu d'un writ de fieri facias ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—22,29, juil 2,6

LEGAL NOTICES.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—The State of Louisiana, to all whom these presents shall come, greeting:

Whereas, Jean Prat having purchased at a sale made by the Sheriff of the Parish of Orleans the property hereinafter described, has applied to the Clerk of this Court, in whose office the deed of sale was recorded on the 7th day of March, A. D. 1867, for a monition or advertisement, in conformity to an act of the Legislature of the State of Louisiana, entitled "An act for the further assurance of titles to purchasers at judicial sales," approved the 10th day of March, 1834.

Now, therefore know ye, and all persons interested herein are hereby cited and admonished, in the name of the State of Louisiana, and of the Sixth District Court of New Orleans, who can set up any right, title or claim in and to the property hereinafter described ... [illegible] ...

The said property was sold by the Sheriff of the parish aforesaid on the 25th day of February, A. D., 1867, by virtue of a decree of this Court, rendered on the 26th day of December, A. D., 1866, in suit entitled F. K. Barrow vs Eugene Gugin, No. 19 ... on the Docket of this Court, at which sale Jean Prat became the purchaser for the price of $...

Description of property, as given in the judicial conveyance, viz:

A certain portion of Ground, situated in the Faubourg Washington, Third District of the city, forming part of the Plantation of Lombard & Olivier, and designated by the No. Twenty-three ... [illegible] ...

Clerk's office, May 22, 1867.
F. J. LAIZER, Dep Clerk.

THE STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—I hereby certify that on the 10th day of May, 1867 judgment was rendered in this Court in the following entitled suit ... Catherine L. Mackie vs. Thomas G. Mackie, her husband—No 17,32—On motion of S. Egan, of counsel for plaintiff ... [illegible] ...

Judgment rendered 10th May, 1867; signed 16th May, 1867.
(Signed) CHAS. LEAUMONT, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the city of New Orleans, on this 22d day of May, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty seven and the 91st year of the Independence of the United States.

A. D. BERNOUDY, Deputy Clerk.

STATE OF LOUISIANA—SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—The State of Louisiana, to all whom these presents shall come, greeting:

Whereas, G. A. D. Kemper has purchased at a sale made by the sheriff of the Parish of Orleans ... [illegible] ...

A. J. VILLERE, Dep'y Clerk.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—The State of Louisiana, to all whom these presents shall come, greeting:

Whereas, Edmund Campenel having purchased at a sale made by the sheriff of the parish of Orleans ... [illegible] ...

By order of the Court.
W. J. WOELPER.

E. Levy and E. F Trapart vs their Creditors and the Creditors of E. Levy & Co.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 19,398— ... [illegible] ...

By order of the Court.
F. J. LAIZER, Deputy Clerk.

Robert Bell and Philip Corry vs their Creditors and the Creditors of Bell & Corry.

STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS— ... [illegible] ...

By order of Court.
F. J. LAIZER Deputy Clerk.

Succession of Wm. Chance, Jr.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. ... Notice is hereby given ... [illegible] ...

By order of the Court.
P. R. O'RORKE, Clerk.

Succession of Florentine Zoru.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. 19,429—Notice is hereby given ... [illegible] ...

By order of the Court.
P. R. O'RORKE, Clerk.

United States Circuit Court.

FIFTH CIRCUIT AND DISTRICT OF LOUISIANA

Alvin Destrehan, Widow of Amile Chazot, et al. vs. Armand Pitot, et al — No 4000.

Fourteen Thousand Acres of Land in the Parish of Vermillion, La., and Twenty-Seven Hundred and Eight Acres of Land in the Parish of St. Landry, La.

UNDER an order of the Honorable Circuit Court of the United States for the Fifth Circuit and District of Louisiana, in the cause of Alvin A. Destrehan, Widow of F. Chazot, et al vs A. Pitot, et al, there will be offered for sale at the Merchants' Exchange, in New Orleans, by M. M. Cohen, Master in Chancery and Special Commissioner, at 12 o'clock M., on the 13th day of July, 1867, according to the proceedings of Wm. J. McCulloh now deposited in said Exchange—the property of the heirs of Mc Carty.

The land in the Parish of Vermillion is situated on both sides of the Bayou Vermillion, a meandering about ten miles below the town of Abbeville, having a depth of forty arpents, and a front extending down to the Bay. A large part of it was formerly cultivated in sugar, and in cotton. A portion of it is well timbered, and much is high arable prairie, suitable for cotton ... [illegible] ... This property will be sold as follows:

IN THE PARISH OF VERMILLION.

1st. Lots 33, 35, 36 and 43, in Township 13, S. R. 3 E. ... [illegible] ...

The land in the parish of St Landry consists:

1st. A tract confirmed to Jean Baptiste McCarty, containing thirteen hundred and fifty-four (1354) acres, as surveyed by Wm B Jackson, United States Deputy Surveyor, on the 27th of June, 1829 ...

2d. A tract confirmed to Edmund McCarty, containing thirteen hundred and fifty-four (1354) acres as surveyed by Wm B Jackson, United States Deputy Surveyor, on the 28th June, 1829 ...

Terms of Sale.—Payments to be made in U. S. Treasury notes. One fourth cash, and the balance in the notes of the purchasers to their own order, payable in one, two and three years with six per cent interest from date of sale, secured by mortgage. Acts of sale and Internal Revenue stamps at the expense of purchasers, before Eustis & Winchester, notaries public in New Orleans.

jun18 8tod

INSURANCES.

N. O. Mutual Insurance Company

SEVENTH ANNUAL STATEMENT

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unearned 1865		$99,294
Premiums during the year ending 31st December, 1866		
On Fire Risks	$247,136 25	
On Marine Risks	70,080 74	
On River Risks	64,237 45	
		388,099 44
Total Premiums		$481,393 44
Less: Premiums unearned 31st Dec., 1866	$101,489 00	
Return Premiums	3,450 41	
		104,889 41
Net earned Premiums		$376,486 03
Losses—		
On Fire Risks	$96,776 [illegible]	
On Marine Risks	85,142 [illegible]	
On River Risks	25 [illegible]	
	$219,346 95	
Taxes	15,879 61	
Reinsurance	11,318 08	
General Expenses, less interest account	13,730 77	
Interest on Scrip	24,897 80	
		282,475 18
Net Profit		$94,000 8[illegible]

The Company have the following assets:

Bills receivable secured by pledge and mortgage	$189,394 62
Premiums in course of collection	63,362 23
Consolidated or City Bonds	56,450 00
Invested in Gas Light Company	67,760 00
Do in N O City Rail Road Company	3,300 00
Scrip of Mutual Ins Companies	79,725 00
Merchants' Exchange Company	1,000 00
Real Estate	6,873 44
Valette's Dry Dock Company	10,000 00
Cash on hand	37,139 13
	$596,215 77
Less. Unclaimed interest on Scrips	4,540 00
Interest (as to March) on all outstanding Scrips	34,277 00
Claims unsettled	7,365 00
	38,042 00
	$687,373 77

STATE OF LOUISIANA
Parish of New Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered, that on this day the 9th January, 1867, before me the undersigned Justice of the Peace in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY of New Orleans, who being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is a just and true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 9th day of January, 1867.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 7th instant, it was resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st Decr. 1866 ... [illegible] ...

—DIRECTORS—

G. W. Babcock, Wm Stevens, George Clark, A. Schreiber, J. A. White, Charles Lafitte, W. P. Vredenburg, J. M. Lapeyre, T. Sauvy Richard, J. Tuyes, A. Mouton, John Gauche.

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending Nov. 30, 1866		$ [illegible]
Fire premiums	$251 423 94	
Marine	55,218 61	
River	58,673 70	$365,315 36
Less unterminated risks	$ 47,946 00	
Returned premiums	2,942 06	50,888 06
Net earned premiums		$335,427 29
Losses paid		
Fire losses	$102,194 98	
Marine losses	104,111 32	
River losses	18,047 28	
	$224,353 48	
Re-insurance	16,462 11	
Twenty and twenty five per cent returned	30,019 74	
Add expenses, internal revenue taxes, profit and loss, interest on scrip and interest, etc	31,261 31—	296,116 04
Net profits		$ 39,310 85
Net earned premiums ending Nov 30, 1866		$335,427 29
Less amount on which twenty and twenty-five per cent have been returned		176,666 30
Amount participating to profits		$168,761 66

The company have the following assets:

Bills receivable	$ 39,105 37
Premiums in course of collection	119,367 06
Invested in bank stocks	71,381 50
Loans on pledge	28,477 70
Loans on mortgage	2,307 42
Invested in railroad bonds	3,350 00
Invested in scrip of insurance company	28,642 00
Cash on hand	30,569 32
	$348,779 29

The above statement is a just true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary

State of Louisiana,
Parish of Orleans, City of Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 17th day of December, 1866.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty five per cent. on the net earned premiums participating in profits for the year ending November 30th, 1866 ... [illegible] ...

TRUSTEES.

J. Lorber, A. Miltenberger, A. Vernon DeGray, J. Lemore, J. L. Gauche, L. Grand, Jas. A. White, T. Avendano, O. Gaillard, A. H. D'Mesa, J. A. Stowe, F. Mathon, A. Bidalt.

Office No. 2 Carondelet street.

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE CO.
New Orleans, 61 Camp street.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT

of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS for the year ending December 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz		
On Fire Risks	$281,338 30	
On Marine Risks	83,108 06	
On River Risks	295,054 48	
		$659,481 44
Unterminated Risks December 31, 1865		63,343 00—$722,834 44
Unterminated Risks December 31, 1866	66,885 00	
Return Premiums Dec 31, 1866	4,597 16—	71,482 16
Net Earned Premiums December 31, 1866		$651,342 28
Losses paid during the same period viz		
On Fire Risks	$66,277 15	
On Marine Risks	49,519 49	
On River Risks	208,121 68—$323,918 32	
And Re-insurance	4,267 00	
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent discount on premiums	163,330 61	
Amount reserved for losses unadjusted	80,000 00	
Expenses Taxes, Profit and Loss, less Discount and interest, etc	86,997 63	
		566,303 45
Net Profits		$84,758 83
Net Earned Premiums		$651,342 28
Less Amount on which Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent have been returned		522,000 14
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits		$129,33[illegible]

The Company have the following assets viz:

Invested in City and State Bonds valued at	$438,300 00
Invested in Bank and Gas Stocks valued at	173,401 00
Loans on Pledge	29,500 00
Loans on Mortgage	30,000 00
Bills receivable	[illegible]
Premiums Due in course of Collection	41,082 61
Scrip of other Insurance Companies	51,165 00
Uncarried Funds	5,790 00
Cash on hand	276,645 22
	$1,036,733 36

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 9th day of January 1867.

C. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of profits ... and after the 15th day of February next ... FIFTY PER CENT of the scrip of 1856 ... A dividend of FIFTY PER CENT on the net earned participating premiums of the year ending December 31, 1866 ... after the 15th day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. G. Gaines, H. T. Lonsdale, Jno. C. Ricks, Sampter Turner, E. J. Hart, B. Bisson, J. H. Stauffer, J. B. Bres, Henry Renshaw, Thos. A. James, Thos. Sloo, I. C. Barelli.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1866:

Fire Premiums	$392,151 71	
Marine	128,380 15	
River	506,849 50	
		$1,027,390 45
Amount of Earned Premiums		885 461 44
Losses paid and estimated		
Fire Losses	$ 34,402 06	
Marine	73,640 06	
River	248,243 30	
Paid discount in lieu of scrip	79,762 57	
Paid Taxes	35,182 34	
Paid reinsurance	61,307 21	
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c	149,166 60	
		678,730 21
Net Profits		$257,731 23
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend		$664,711 00

The Company have the following Assets.

Notes secured by mortgages	$ 50,445 00
Loans on pledge of stocks	13,876 00
Bills Receivable	51,165 [illegible]
Real Estate	170,160 00
Invested in Consolidated and City Bonds	79,000 00
Invested in Bank Stocks	59,000 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account	85,253 30
Vallette Dry Dock Company	1,875 0
Due for Premiums in course of collection	103,660 13
Cash on hand	277,439 32
	$847,180 00

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HARRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS
CITY OF NEW ORLEANS.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May, 1866.

G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all the Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866; for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HARRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES.—

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Duthill, P. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. G. Obel, A. Thomson, A. B. Reading.

may24 2td

Wanted,

SMART, intelligent agents to sell KELLOGG'S MERCANTILE REGISTER.

It contains business directories of the fourteen principal cities of the United States, the Bankrupt Tariff and Revenue Laws, all the Post-Offices, Telegraph stations ... EVERYTHING that COULD interest business men generally, in a CONDENSED ... NO EXPERIENCE ... NEEDED by all business men. The Press commend it highly. Sells well; HAS NO COMPETITION. Sample copies sent, post paid, on receipt of price. Circulars and specimen pages free. Address

G. D. KELLOGG
116 Nassau street, New York. P. O. box 6058.

jn14 3w tues a fri

AUCTION SALES.

C. E. FORTIER'S SALES.

Succession of Mrs. Mary Merritt—Second District Court of New Orleans—No. 28,863.

BY CHAS. E. FORTIER, Auctioneer
Office—No. 37 Exchange Alley

WILL be sold on MONDAY, July 1st, 1867, at 12 o'clock m., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order of the Hon. the Second District Court of New Orleans bearing date the 25th May 1867, the following described property, viz.:

A CERTAIN TRIANGULAR LOT OF GROUND, situate at the Metairie, in the First District of the city, measuring 20 feet front on the Metairie Road by a depth of 100 feet, adjoining the Cypress Grove Cemetery, and with such depth as corresponds thereto from the extremity of said front of 20 feet to the extremity ... together with the buildings and improvements thereon.

The above property is leased until the 1st of March 1868 at the rate of one hundred and twenty dollars per annum, with privilege of renewal for four years from that date ...

Terms and Conditions—One-third cash, and the balance at one and two years, with notes secured by mortgage on said property and bearing interest at six per cent per annum from date to maturity and eight per cent ... [illegible] ...

Acts of sale together with the Internal Revenue stamps, before A. el Dreyfous, notary public, at the expense of the purchaser.

Valuable Square of Ground on Canal street, Between Gayoso and Salcedo.

SUCCESSION OF PHILIP WILLIAM HEINS AND HIS WIFE LOUISA DEKER

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer,
Office N. 37 Exchange Alley

TUESDAY 18th July, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets ... [illegible] ...

Furniture! Furniture!
Succession of Adolphe Boudousquié.
BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer,
Office N. 37 Exchange Alley

TUESDAY 25th June ... [illegible] ...

Valuable Property in the Second District.
Succession of Celeste Marigny.
BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer.

SATURDAY ... [illegible] ...

VINCENT & CO.'S SALES.

Lease of Store No. 31 Royal Street, and sale of Balance Stock of same.

H. Ravelet vs the Creditors and the Creditors of C. Ravelet and Sons

BY VINCENT & CO.
W. P. VINCENT, Auctioneer.

WILL be sold on TUESDAY ... [illegible] ... FANCY DRY GOODS ...

JUDICIAL SALES.

O. Talamon, Desormes & Co vs M. W. Estlin, M. Y. Black and Henry Thornhill

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Eliz. Tomatie (Mrs. Louisa Brown, subrogated) vs Wm. H. Dameron.

FOURTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS ... [illegible] ...

F. Larrache vs. Nicholas Beck et al., Thos. Wharton Collens and Theodule Drouett, in ...

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS ... [illegible] ...

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

CONSTABLE'S SALES.

Christophe Ballacey vs. Daniel Davis.

THIRD JUSTICE OF THE PEACE—PARISH OF ORLEANS— ... [illegible] ...

A. LANGE, Con'tab'e.

Office of the Atlantic Insurance Company of New Orleans.

No. 19 Camp street, New Orleans, Jan. 10, 1867.

THIS Company have removed their Office to No 19 Camp street (formerly occupied by Messrs Smith Newman & Co.) and continue to take Fire, Marine and River Risks on the most favorable terms.

—DIRECTORS—

E. Rigney, C. M. Soria, R. H. Stanley, E. L. Mann, George W. Manson, F. Newman, A. B. Griswold, Alexander Marks, T. M. Simmons, J. P. Eggleston, James Eyrkes, W. R. Gardner, R. J. West, A. D. Grieff, W. H. Withersell, John H. Kerr, T. Pruhomme, C. F. Staveback, M. H. Thomas.

E. RIGNEY, President.
A. D. GRIEFF, Vice President.
H. P. JANVIER, Secretary.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Fouchor Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell's Saw Gin Gearing, Furnace Mouths, ... all kinds of Plantation and Steamboat Work and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

DISEASES.

M. F. GAUDOZ, Druggist, from the Paris school, reminds his friends and the public the he attends as heretofore to the treatment of ... Diseases ... Gleets ... Eruptive Pimples ... in both sexes, have been most successfully treated for the last ten years. Sure cure by ...

F. GAUDOZ, Druggist
Corner Orleans and Bourbon streets

JACOB OTT, Carpenter.

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS.

Cisterns Made and Repaired.

Orders left at 25 Tivoli Circle, or at L. DURAND, corner Toulouse and Chartres streets promptly attended to.

CARPETING,

Floor Oil Cloth, Matting, Curtains, latest received and offered at low prices.

200 ROLLS FRESH MATTING, all colors. Carpeting of all kinds and qualities. Floor and Furniture Oil Cloth of all qualities; Window Shades new styles, all sizes; Crumb Cloths, Table and Piano Covers, Cloth, Worsted, India Rubber, Hair Cloth Stair Rods, Mats, Rugs, Lace Curtains, Terrey Damasks, etc. Cornices, Loops, Bands, etc, etc.

By A. BROUSSEAU & CO.
19 Chartres st.

Value of Foreign Coins.

The following is "a synopsis of the value of foreign specie moneys in the money terms and gold of the United States," prepared officially at the United States Mint, and used at the Treasury Department in Washington:

COUNTRIES.	VALUE	
Austria	Silver Florin, (100 Kreutzers)	$.4866
Belgium	Silver Franc	$.19455
Bolivia	Silver Dollar	$.7084
Brazil	Milrei (1000 Reis)	$5 415
Bremen	Thaler (72 Grotes)	$.70
Buenos Ayres	See New Granada and Mexico.	
Central America	Doubloon	$15 747
	Gold Dollar	$.9842
	Four Dollar Piece, (2 Escudos)	$3 68
Chili	Gold Dollar	$.91265
China	Tael	$1 48
	Mexican Dollar (The Chop Dollar has no standing value)	$1 05
Denmark	Silver Rigsdaler (6 Marks)	$.5483
Ecuador	Dollar (8 Reals)	$.60
Egypt	Piastre	$.05
England	Pound	$481
France	Franc (100 centimes, gold) (See Belgium, Silver)	$.193 / $.19455
Germany	Thaler (30 Groshen)	$.7205
	Austrian florin (100 Kreutzers) (See Austria)	$.4803
	Southern Florin (60 Kreutzers)	$.412
Greece	Drachm (100 Lepta)	$.17275
Hamburg	Mark Banco (16 Skillings)	$.3643
India	Rupee (16 Annas)	$.462
Italy	Lira of [illegible]	$[illegible]
	Lira of Florence	$.1636
	Scudo of Rome	$1 05
	Ducat of Naples	$.8274
Japan	[illegible]	$.34
	Mexican Dollar	$1 05
Mexico	Doubloon	$.15747
	Gold Dollar	$.9842
	Silver Dollar	$1 05
Morocco	[illegible]	$2 00
Netherlands	Guilder	$.4085
New Granada	[illegible]	
		$.965
	[illegible]	$.973
Peru	Same as Bolivia.	
Portugal	Milree	$1 08
Prussia	Thaler (See Germany)	
Russia	Rouble (100 Copeks)	$.777
Spain	Real (100 Centimes)	$.[illegible]
Sweden	Rigsdaler (4 species)	$.[illegible]
Switzerland	Franc (100 Centimes) See France	
Tunis	Piastre	$.125
Turkey	Piastre (40 Paras gold)	$.0435
	silver	$.0[illegible]

Bank Directory.

Bank of America, corner of Canal and Exchange Place—A M Fortier, President. J. E. Mortimer, Cashier.

Canal Bank, corner of Gravier and Camp—Geo. ... President. C. Jumonville, Cashier.

Citizens' Bank, No 104 Canal street ... Pemberton, President. Charles Fortie, Cashier.

Crescent City Bank, corner of Royal and Customhouse—Jno. G. Gaines, President. J. L. Dejeu, Cashier.

First National Bank, No. 37 Camp street—D. B. Forbes, President ... Vice President ...

Germania National Bank ... Magazine and Natchez Alley ... President ...

Louisiana National Bank ... [illegible] ...

Louisiana State Bank, corner of Royal and Conti, J. A. Bonn, President ... L. Bernard, Cashier.

Merchants' and Traders' Bank, No. 40, Canal street—Walter G. Robinson, President. G. Crusat, Cashier.

New Orleans National Bank, corner St. Charles and Union—Frank Williams, President. A. Dorson, Cashier.

People's Bank, No 17 Camp street. Southern Bank, No. 5 ... Louis ... President. J. G. Devereux, Ass't Cashier.

Second National Bank, corner Camp and Common streets.

United States Treasury, No. 5 Camp street—W. R. Whitaker, Ass't. Treasurer. James A. Vezzie, Cashier.

Union Bank ... street—F. E. Lavillebeuvre, President. George Freret, Cashier.

Mechanics' and Traders' Bank, Camp and Common streets.

Bank of Commerce, No. ... street.

Louisiana National Bank, Common street near Camp—James Robb, President. Jas. Carroll, Vice President. ... Hall, Cashier.

New Regulations concerning Stamp Duties.

Commissioner Rollins, of the Internal Revenue Bureau, has just issued a pamphlet containing a schedule of stamp duties on and after March 1, 1866, and the laws and regulations concerning the purchase and use of Internal Revenue Stamps.

In all cases where an adhesive stamp is used for denoting the stamp duty upon an instrument, the person using or affixing the same must write or imprint thereupon in ink the initials of his name, and the date (the year, month, and day) on which the same is attached or used. Each stamp should be separately cancelled. When stamps are printed upon checks, &c., so that in filling up the instrument the face of the stamp is and must necessarily be written across, no other cancellation will be required.

All cancellation must be distinct and legible, and, except in the case of proprietary stamps from private dies, no method of cancellation which differs from that above described can be recognized as legal and sufficient.

A person who issues an unstamped conveyance, founded upon a "confederate currency" consideration will be allowed to affix such stamps thereto as he may think sufficient, and in prosecution will be instituted by direction of the Internal Revenue Bureau for the recovery of a penalty for failure to stamp according to the nominal amount of such consideration in United States currency of the date of the delivery; they will be allowed to do so, taking their own risk of the sufficiency of the stamp.

The validity of a deed is a question for the courts. It is one of importance to the parties, but not to the Bureau, any further than the revenue. The foregoing is applicable to other instruments as well as to deeds.

A penalty of fifty dollars is imposed upon every person who makes, signs, or issues, or who causes to be made, signed or issued any paper of any kind or description whatever, or who accepts, negotiates or pays or causes to be accepted, negotiated or paid, any bill of exchange, draft or order, or promissory note for the payment of money, without the same being duly stamped, or having thereupon an adhesive stamp for denoting the tax chargeable thereon, cancelled in the manner required by law, with intent to evade the provisions of the Revenue Act.

A penalty of two hundred dollars is imposed upon every person who pays, negotiates or offers in payment, or receives or takes in payment any bill of exchange or order for the payment of any sum of money, drawn or purporting to be drawn in a foreign country, but payable in the United States, until the proper stamp has been affixed thereto.

A penalty of fifty dollars is imposed upon every person who fraudulently makes use of an adhesive stamp to denote the duty required by the revenue act, without effectually cancelling and obliterating the same in the manner required by law.

Attention is particularly called to the following extract from section 155 of the act of June 30, 1864, as amended by the act of July 13, 1866:

"If any person shall wilfully remove or cause to be removed, alter or cause to be altered, the cancelling or defacing marks on any adhesive stamp, with intent to use the same, or to cause the use of the same, after it shall have been once used, or shall knowingly or wilfully sell or buy such washed or restored stamps, or offer the same for sale, or give or expose the same to any person for use, or knowingly use the same or prepare the same with intent for the further use thereof, or if any person shall knowingly and without lawful excuse (the proof whereof shall be on the person accused) have in his possession any washed, restored, or altered stamps, which have been removed from any vellum, parchment, paper, instrument, or writing, then, and in every such case, every person so offending, and every person knowingly and wilfully aiding, abetting, or assisting in committing any such offense as aforesaid, shall, on conviction thereof, ... be punished by a fine not exceeding one thousand dollars, or by imprisonment and confinement to hard labor not exceeding five years, or both, at the discretion of the court."

It is reported that persons in various parts of the country, and under various pretexts, are collecting cancelled stamps, and, as it is believed, for the purpose of removing the cancelling marks therefrom and preparing them for further use.

All revenue officers have been directed to give this matter their special attention; to acquaint the people with the true object for which such stamps are collected, and with the penalties incurred by all who in any way knowingly and wilfully aid, abet and assist in the commission of the offence. It is believed that the stamps are gathered from persons who are ignorant of the use to which they are to be put, and innocent of all intent to defraud the revenue.

The fact that a person is collecting stamps which have once been used is sufficient to arouse strong suspicion, and calls for an immediate investigation, and the possession of washed, restored or altered stamps is prima facie evidence of guilt. No pains should be spared to insure the detection and punishment of the guilty parties.

It is not lawful to record any instrument, document or paper required by law to be stamped, or any copy thereof, unless a stamp or stamps of the proper amount have been affixed and cancelled in the manner required by law; and such instrument or copy, and the record thereof, are utterly null and void, and cannot be used or admitted as evidence in any court until the defect has been cured as provided in section 158.

Legal Rates of Interest.

The following are legal rates of interest in the several State of the Union:

Maine, 6 per cent.
New Hampshire, 6 per cent.
Vermont, 6 per cent, except upon railroad notes or bonds, which may bear 7 per cent.
Massachusetts, 6 per cent.
Rhode Island, 6 per cent.
Connecticut, 6 per cent. By the law of May, 1864, banks are prohibited, under a penalty of $500, from taking, directly or indirectly, over 6 per cent.
New York, 7 per cent.
New Jersey, 6 per cent.
Pennsylvania, 6 per cent.
Delaware, 6 per cent.
Maryland, 6 per cent.
Virginia, 6 per cent.
North Carolina, 6 per cent.
South Carolina, 7 per cent.
Georgia, 7 per cent.
Alabama, 8 per cent.
Arkansas, 6 per cent. Special contracts, in writing, in this State, will admit of interest not exceeding 10 per cent.
Florida, 6 per cent. On special contracts 8 per cent. is allowed.
Illinois, 6 per cent previous to 1857, and 10 since that time.
Indiana, 6 per cent.
Iowa 6 per cent. On special contracts and judgments 10 may be charged.
Kentucky, 6 per cent.
Louisiana, 5 to 8 per cent.
Michigan, 7 per cent. It is lawful to stipulate for any sum not exceeding 10 per cent.
Mississippi, 6 per cent. Since March, 1856, 10 per cent is allowed on special contracts.
Missouri, 6 per cent. Parties can agree for any sum not exceeding 10 per cent.
Ohio, 6 per cent, and all interest charged over this rate is illegal.
Tennessee, 6 per cent.
Texas, 8 per cent. Special agreement not exceeding 12 per cent.